

REGLEMENTATION REGIONALE COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2024

VTT XCO

CHAMPIONNAT REGIONAL

(Mis à jour le 20/02/2024)

REGLEMENT ET CAHIER DES CHARGES Championnat Régional VTT XCO 2024

Table des matières

1.	Définition	3
2.	Participation et catégories	3
3.	Parcours et durée de course	4
4.	Engagements et émargements	5
5.	Matériel et assistance technique	6
6.	Equipement	7
7.	Départs	7
8.	Ravitaillement	8
9.	Règlement de course	8
10.	Classements et récompenses	8
11.	Réclamations	9
Ann	exe 1 : Autorisation parentales des mineurs	10

1. Définition

Le Comité de l'Ile de France met en compétition le Championnat d'Ile de France de VTT Cross-Country Olympique (XCO) 2024.

Cette épreuve est protégée, c'est à dire qu'aucune autre épreuve de VTT XCO en dehors de la course support du Championnat d'Île de France VTT XCO, ne doit être organisée en Île de France ce jour-là.

Les licenciés d'autres Comités sont admis à participer à la course support du Championnat d'Île de France de VTT XCO mais ne pourront prétendre au podium du Championnat (décision du Comité de direction du 1er février 2020).

L'épreuve est la propriété de l'organisateur.

Tout coureur qui prend part à l'épreuve est censé connaître ce règlement et doit se soumettre à ses prescriptions sans réserve. Le règlement est consultable en version papier pour chaque épreuve au bureau des arbitres La méconnaissance du règlement ne peut pas être admise comme excuse

La seule autorité compétente pour l'application de ce règlement est celle du collège des commissaires.

Dans chaque catégorie, il y aura remise de maillot(s) de Championne ou de Champion régional(e) s'il y a au moins 5 participants par catégorie Hommes, et 3 participant(e)s dans les catégories féminines et tandems (sinon, sera remis un fanion).

2. Participation et catégories

La course support du Championnat d'Ile de France de VTT XCO est ouverte aux coureurs détenteurs d'une licence FFC ou d'une licence d'une fédération étrangère affiliée à l'UCI si autorisation FFC. Elle peut être ouverte aux non licenciés FFC si l'organisateur le souhaite.

Seuls les licenciés FFC d'un club du Comité d'Ile de France peuvent prétendre au podium du Championnat d'Ile de France de VTT XCO à la condition qu'ils aient participé à au moins 1 manche de la Coupe d'Ile de France VTT XCO organisée avant le Championnat d'Ile de France de VTT XCO. Vaut également pour les non licenciés.

L'épreuve support du Championnat d'Ile de France de VTT XCO peut également être ouverte aux non licenciés FFC* si l'organisateur le souhaite. Dans ce cas, du fait de l'absence de couverture « garantie dommage corporel » pour les non licenciés FFC, l'organisateur s'engage à souscrire auprès de l'assureur fédéral GRAS SAVOYE une assurance complémentaire « participant occasionnel option 1 » ou équivalent.

* « Non licencié FFC » fait référence aux pilotes non-détenteurs d'une licence FFC ou d'une fédération étrangère affiliée à l'UCI.

Les catégories participantes sont les suivantes :

Catégories	Ages	Années de naissance
U15 W	13 – 14 ans	2010 – 2011
U15 M	13 – 14 ans	2010 – 2011
U17 W	15 – 16 ans	2008 – 2009
U17 M	15 – 16 ans	2008 – 2009
U19 W	17 – 18 ans	2006 – 2007

U19 M	17 – 18 ans	2006 – 2007
U23 M	19 – 22 ans	2002 – 2005
Séniors Hommes	23 – 34 ans	1990 – 2001
Séniors Femmes (dont U23 W)	19 – 34 ans	1990 – 2005
Master 1 (ex master 35)	35 – 39 ans	1985 – 1989
Master 2&3 (ex master 40)	40 – 49 ans	1975 – 1984
Master 4&5 (ex master 50)	50 ans et +	Avant 1974
Tandem	17 ans et +	Avant 2007

Les coureurs Open 1, d'âge Master disputent le championnat d'Ile de France VTT XCO dans la catégorie Senior. Les coureurs Open 2, d'âge Master qui disputent la Coupe d'Ile de France VTT XCO dans la catégorie Senior concourront dans cette même catégorie Senior pour le championnat d'Ile de France de VTT XCO.

3. Parcours et durée de course

Le parcours XCO devra être compris entre 3,5 et 6 km, et offrir une variété de terrains (à l'exclusion de routes ouvertes à la circulation) mettant en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Afin que le parcours soit attractif pour les coureurs et le public, il doit utiliser le lieu de façon idéale et de préférence être en forme de huit ou de trèfle afin de permettre les startloops ou ½ tours. Les zones d'assistance technique doubles sont recommandées.

Les passages les plus techniques, devront être complétés d'échappatoires permettant aux coureurs les moins aguerris de parcourir l'intégralité du circuit sur leur vélo, même en cas de conditions climatiques difficiles. Dans le cas où une échappatoire existe, le passage délibéré à pied du passage technique est interdit et susceptible d'octroyer au concurrent une pénalité en temps (30 sec).

Le circuit sera balisé (rubalise) et les passages délicats, échappatoires, zones techniques seront indiqués par une signalétique appropriée. Dans la mesure du possible, les souches, rochers, présents sur le circuit seront marqués à la bombe de peinture biodégradable de manière à être visibles en condition de course et par tout temps.

Un poste d'assistance et de premiers secours sera prévu sur le parcours Les signaleurs, concourront à la sécurité des coureurs.

La Commission Régionale Ile de France VTT apportera son soutien technique à l'organisateur pour le choix et la validation du circuit ou tout autre question liée à l'organisation de l'épreuve.

Les durées de courses doivent s'inscrire dans les fourchettes suivantes selon les catégories. L'organisateur fixe le nombre de tours à parcourir indépendamment pour chacune des catégories afin que les temps du vainqueur de chaque catégorie se trouve dans la fourchette de durée de la catégorie concernée ci-dessous. Les possibilités de startloop et ½ tours sur le circuit permettent d'affiner les temps de course prévisionnels.

Catégorie	Temps minimum	Temps maximum	Nb tours à titre indicatif
U15 W	30 min	45min	1,5 tour (ou stratloop + 1 tour)
U15 M	30 min	45 min	2 tours
U17 W	45 min	1h00	2,5 tours (ou stratloop + 2 tours)
U17 M	45 min	1h00	3 tours

U19 W	1h00	1h15	3 tours
U19 M	1h00	1h15	4 tours
Senior W	1h15	1h30	4 tours
U23 M / Sénior M*	1h15	1h30	5 tours
Master / Tandem	1h15	1h30	4 tours

^{*} Dont Master titulaire d'une licence OPEN1 et Master titulaire d'une licence OPEN2 ayant fait le choix annuel de concourir en catégorie senior lors de sa 1ère course en coupe IDF VTT XCO.

La durée minimum sera visée en cas de conditions climatiques extrêmes (canicules, fortes pluies).

Un ou plusieurs contrôle(s) de passage(s) sont effectués sur le parcours.

Les coureurs doublés seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur de leur catégorie.

Les commissaires peuvent décider d'une heure maximum d'arrêt de course.

4. Engagements et émargements

Les tarifs d'engagement applicables pour la course support du championnat IDF VTT XCO sont les derniers tarifs validés par le comité régional IDF FFC (9 sept 2023 pour la saison 2024). Ils sont disponibles sur le site du Comité d'Ile de France de Cyclisme : https://www.cif-ffc.fr/*.

* https://www.cif-ffc.fr/menuCif/tarifs/Tarification saison 2024 v3.pdf

Ils sont de

- 13€ pour les catégories U15 et U17 licenciés FFC
- 15€ pour les autres catégories licenciés FFC
- 30€ pour les tandems licenciés FFC
- 20€ pour les non licenciés FFC

5€ supplémentaires pour engagement sur place

1€ sera prélevé sur chaque engagement afin d'aider au financement du déplacement au Trophée de France des Jeunes Vététistes.

Pour les licenciés FFC d'un club du Comité d'Ile de France, l'engagement à la course support du Championnat d'Ile de France VTT XCO vaut engagement pour le Championnat d'Ile de France VTT XCO.

L'engagement doit se faire 4 jours francs avant l'épreuve.

Pour les licenciés FFC via le site fédéral (http://maj.ffc.fr/maj/).

Pour les non licenciés FFC par courrier postal (caché de la poste faisant foi) adressé au club organisateur.

Pour les non licenciés FFC, l'engagement complet doit inclure : le bordereau d'engagement, les droits d'inscription (chèque), l'attestation de réponse négative au questionnaire santé (cerfa 15699 2) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins d'1 an.

Seuls les licenciés FFC peuvent procéder à un engagement sur place le jour de l'épreuve. Dans ce cas l'engagement est majoré (au bénéfice de l'organisateur) et le concurrent est placé en fin de grille de

sa vague de départ sans possibilité de reclassement.

Tout engagement d'un non licencié FFC, parvenu à l'organisateur sans son règlement est nul.

Les coureurs doivent obligatoirement présenter leur licence ou leur pièce d'identité avant émargement de la feuille d'engagement et les non licenciés FFC mineurs doivent présenter en plus une autorisation parentale (voir modèle en annexe). La feuille d'émargement devra être remise au commissaire de course.

Pour des raisons organisationnelles ou sanitaires, il peut être procédé à une remise des dossards groupés par club au représentant désigné (président, responsable club ou team manager).

Il importera à celui-ci de contrôler la bonne attribution des plaques et le retour après course de cellesci.

Les coureurs doivent porter obligatoirement de façon très visible la plaque de cadre qui leur est confiée pour la course sans la détériorer ni la détruire. Une caution de 5 euros pourra être demandée.

Le coureur ne rendant pas sa plaque ou l'ayant volontairement dégradée sera pénalisé de 5 euros. Caution non rendue ou facture au club du compétiteur

5. Matériel et assistance technique

Les VTT admis dans la Championnat d'Ile de France VTT XCO doivent répondre aux normes officielles UCI en vigueur. Les VTT à assistance électrique ne sont pas admis

Tout changement de machine entre concurrents pendant la compétition est interdit sous peine de mise hors course.

Aucun changement de roue n'est permis en dehors de la ou des zone(s) matérialisée(s) sous peine de mise hors course. Il est interdit de changer de vélo et le coureur devra franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de cintre qu'il avait au départ.

En cas de litige, un contrôle pourra être effectué par un commissaire dans la zone d'arrivée. Tout concurrent ne présentant pas un matériel conforme se verra interdire le départ ou sera déclassé.

L'assistance technique en course consiste en l'aspersion ou le nettoyage de la transmission, la réparation ou remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre

Pour l'assistance technique, une ou des zone(s) matérialisée(s) sera (seront) prévue(s). L'assistance technique n'est autorisée que dans la (les) zone(s) prévue(s) à cet effet.

Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations devront être déposés dans la ou les zones d'assistance technique. Pour effectuer les réparations ou les changements d'équipement, le coureur peut bénéficier de l'aide d'une tierce personne dans la(les) zone(s) technique(s) prévu(es) à cet effet. En dehors de ces zones, l'assistance technique est autorisée, uniquement entre coureurs en course appartenant à un même club, à un même Team ou à une même sélection officielle.

Les coureurs peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechanges, pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour le coureur lui-même ou les autres concurrents.

L'utilisation de liaison radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est

interdite.

6. Equipement

Le port d'un casque à coque rigide, avec la jugulaire attachée est obligatoire pendant toute la durée des épreuves et à l'entraînement. Le port de gants et lunettes est recommandé.

Les coureurs licenciés devront porter leur maillot de club ou de Team officiel.

Les coureurs titrés (nationaux, européens, mondiaux) devront porter leurs maillots distinctifs

Les caméras ou autres équipements d'enregistrements vidéo et sonores sont interdits, tant sur le vélo que sur le concurrent durant les courses.

7. Départs

Les horaires de départs sont au libre arbitre de l'organisateur. Il faut se référer aux guide technique et détails d'organisation mis en ligne sur le site Internet du Comité Régional de Cyclisme de la FFC : https://www.cif-ffc.fr/menuCif/dopublic/toutdosite.php.

Les coureurs sont placés sur la grille de départ, et pour chaque catégorie, dans l'ordre le plus récent de la Coupe d'Ile de France VTT XCO 2024. Les licenciés FFC non classés dans la Coupe d'Ile de France VTT XCO 2024, seront placés au-delà et dans l'ordre de leur inscription. Les non licenciés FFC sont placé après

Les champions-championnes en titre d'Ile de France VTT XCO 2023 sont placés en 1ère ligne de la catégorie dans laquelle ils concourent pour le Championnat d'Ile de France de VTT XCO 2024, y compris dans le cas d'une montée de catégorie.

Afin d'assurer une équité sportive et les meilleures conditions de courses et de sécurité possibles à tous les coureurs, de la plus jeune au plus expérimenté, les organisateurs veilleront à minimiser la gêne occasionnée par des coureurs d'autres catégories durant la ou les courses. Cela peut conduire, selon le circuit, le nombre d'inscrits ou les capacités organisationnelles à une organisation du Championnat d'Ile de France VTT XCO, combinant 1 ou plusieurs courses et/ou des départs en vagues au sein d'une même course.

Au sein d'une même vague regroupant plusieurs catégories, la grille de départ intercalera 3 coureurs de chaque catégorie dans l'ordre de départ de la catégorie) jusqu'à épuisement de ladite catégorie (sauf tandem qui partent en fin de vague).

Exemples d'organisation (les catégorie figurants sur une même ligne horaire ci-dessous sont panachées 3 pour 3 selon les modalités décrites ci-dessous)

Exemple 1:1 course en 4 vagues

• 9h : seniors/U23 H

• 9h : U19 H

9h02 : Masters H/tandem9h04 : U23/seniors F

• 9h04 : U19/master F

9h06 : U17 F/G9h06 : U15 F/G

Exemple 2 : 2 courses à 3 et 2 vagues

• 9h00 : Seniors/U23 H

• 9h00: U19 H

• 9h02 : Seniors/ U23 F

• 9h02 : U19/master F

• 9h04 : Masters H / Tandem

11h: U17 F
11h: U15 F
11h07: U17 G
11h07: U15 G

Exemple 3: 2 courses à 2 et 3 vagues

9h: U17 G
9h: U17 F
9h02: U15 G
9h02: U15 F

10h20 : Seniors/U23 H

• 10h20: U19 H

10h22: U23/seniors F
 10h22: U19/master F
 10h24: Master/ Tandem

Note : en référence à l'article 2, la catégorie Master désigne les Masters 35/40/50 qui ne courent pas en catégorie Senior (Licence OPEN1 ou OPEN2 ayant choisi de courir en Senior).

8. Ravitaillement

Le ravitaillement liquide et solide par un tiers est autorisé dans la ou les zones prévues à cette effet (zones techniques).

Un ravitaillement tout le long du parcours peut être autorisé exceptionnellement en cas de conditions climatiques extrêmes (canicule, ...) par décision des commissaires.

9. Règlement de course

Tout coureur rattrapé par un autre coureur doit céder le passage sous peine de pénalités en temps.

Un coureur est mis hors course pour les faits suivants :

- Assistance technique externe en dehors des zones techniques prévues à cet effet.
- Prise de raccourci ou non-respect du parcours.
- Prise du parcours en sens inverse (en particulier pour rejoindre une zone technique, récemment dépassée).
- Absence de contrôle à un passage.
- Absence de port du casque ou jugulaire détachée.

Toute attitude jugée antisportive (non-respect des autres concurrents, propos injurieux envers les organisateurs ou les commissaires) entraîne la mise hors course.

10. Classements et récompenses

A l'issue de l'épreuve support du championnat IDF de VTT XCO 2024 sont décernés les titres de Champions d'Île de France VTT XCO suivants :

- U15 garçons
- U15 filles
- U17 garçons
- U17 filles
- U19 hommes
- U19 femmes
- U23 hommes
- Seniors hommes (dont masters concourants en catégorie senior)
- U23/Seniors femmes (dont masters concourants en catégorie senior)
- Masters 35 hommes (master 1)
- Masters 40 hommes (master 2 et master 3)
- Masters 50 hommes (master 4 et master 5)
- Master femmes (master 1 à master 5)
- Tandems

Les classements du Championnat d'Ile de France de VTT XCO 2024 seront affichés et signés, par le secrétaire de course ou le juge à l'arrivée, avec mention de l'heure d'affichage, sous réserve des rapports des signaleurs.

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans bandeau, sans lunettes.

Dans chaque catégorie, il y aura remise de maillot(s) de Championne ou de Champion régional(e).

Seuls reçoivent leurs récompenses les coureurs présents à la cérémonie protocolaire.

L'organisateur attribue des récompenses (coupes, trophées ou médailles) aux trois premiers de chaque catégorie. L'attribution d'un bouquet ou d'une composition florale au premier(e) de chaque catégorie est souhaitable. Des trophées, lots et bouquets éco-responsables sont souhaitables.

Les classements du Championnat d'Ile de France VTT XCO 2024 seront publiés au plus tard 48h après la fin de l'épreuve sur le site régional :

https://www.cif-ffc.fr/menuCif/resultats/eprdateresultvtt1.php

11. Réclamations

Les réclamations d'un coureur concernant le déroulement de l'épreuve, les comportements des autres coureurs ou le classement doivent préférentiellement être déposées par écrit, signées auprès des arbitres dès l'arrivée de la course. Les réclamations peuvent également être transmises par mail au comité régional <u>iledefrance@ffc.fr</u> jusqu'à 48 heures après la publication des résultats sur le site régional (article 10)

En cas de points non précisés, faire référence au règlement fédérale.

Mis à jour le 20/02/2024

Annexe 1 : Autorisation parentales des mineurs

AUTORISATION PARENTALE (Pour les mineurs non licenciés)

Je soussigné :père, mère, tuteur légal de :autorise mon fils, ma fille à participer au Championnat d'Ile de France de ce jour à
et certifie (rayer les mentions inutiles)
 avoir répondu par non au questionnaire médical (si nécessaire pour les mineurs) avoir fourni un certificat médical de moins de 6 mois.
Fait à :le :/ 2024
SIGNATURE

Mis à jour le 20/02/2024



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///
/// Président de la Commission Régionale discipline Marc VAILLANT – mvaillant91@outlook.fr ///
/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines 1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180 01 81 88 08 36